



NAO 2021, plus 30 centimes par jour de travail : Une quasi nullité

Issoire, le 07 Janvier 2021.

Dans une usine qui réalisera malgré la pandémie un très bon résultat 2020 (41,4M€ d'EBITDA et 10,3M€ de CASH) dans un groupe qui dégage 129 M€ de CASH à fin septembre, les salariés vont de nouveau devoir se contenter d'une augmentation de misère.

Les miettes distribuées par nos dirigeants contrairement à certaines communications ne vont pas garantir notre pouvoir d'achat, loin de là car 30 centimes de plus par jour ou rien, c'est la même chose pour notre organisation syndicale.

D'ailleurs, même la direction du site dans sa communication très frileuse sur le sujet nous donne raison. Les deux tableaux suivants clarifient les miettes et **les pertes pour les salariés :**

Miettes pour le personnel dans l'accord signé

Augmentation générale	0,5%	+8,85€ brut par mois, 6,81€ net soit 30 centimes par jour
Augmentation individuelle	0,8%	Lissé sur 12 mois pour seulement 45% du personnel
Augmentation panier de nuit	25 centimes	Soit 3 centimes de plus par heure de nuit
Augmentation participation à la mutuelle	0€ par mois	0€ pour l'année malgré un reste à charge pour le personnel qui va augmenté
Médaille 20 ans	+ 31,64€ pour 20 ans	+1,58€ par an
Médaille 30 ans	+ 44,44€ pour 30 ans	+1,48€ par an
Médaille 35 ans	+ 61,50€ pour 35 ans	+1,75€ par an
Médaille 40 ans	+ 83,30€ pour 40 ans	+2,08€ par an soit 0,005€ jour

Pertes pour le personnel depuis l'arrivée du virus et en 2021

Chômage partiel	Perte de 200€ à 300€ par mois	De 2400€ à 3600€ par an
Changement forfait passage de 21 postes en 3X8	De 350€ à 400€ par mois	De 4200€ à 5400€ par an
Participation	x	1626 € de perte annoncée
Intéressement technique et financier	x	1950€ de perte annoncée
Prime Macron	x	900€ de perte
Perte annuelle totale	X	De 6876€ à 13476€ par an

Vous n'aurez aucun problème à comprendre que l'augmentation du salaire de base de 30 centimes par jour au 1^{er} janvier 2021 ne comblera jamais les énormes pertes (6876€ à 13476€) suivants les cas, pour les salariés de l'entreprise en 2021.

Quant à la politique individuelle le bilan 2020 fait apparaître un pourcentage de 0,85% pour les ouvriers, de 0,83% pour les ATAM et de 1,89% pour les cadres. Comme tous les ans les chiffres et pourcentages de la politique individuelle (l'outil de la direction) sont à prendre avec des pincettes, car la politique individuelle est lissée sur les 12 mois de l'année. **La direction n'a jamais accepté notre demande de distribuer l'augmentation individuelle avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier.**

Cela veut dire que si au 31 Décembre 2020 la direction à bien distribuée 0,85% de la masse salariale pour les ouvriers, 0,83% pour les ATAM et 1,89% pour les cadres en réalité lissés sur 12 mois ces pourcentages sont beaucoup plus faibles.

Pour les cadres l'avenant du 03 Avril 2020 signé par la CFE-CGC et FO renvoyant du 1^{er} Avril 2020 au 1^{er} Octobre 2020 les augmentations individuelles des cadres a permis à nos dirigeants d'économiser 9 mois de politique salariale.

Si nous pouvons remercier les signataires de cet accord pour deux ans qui avaient « anticipé avec la direction l'arrivée du COVID 19 », nous nous félicitons à la CGT de ne pas l'avoir signé. Nous déplorons dans une entreprise comme la nôtre et dans une telle période de voir notre salaire de base stagner. De voir des salariés perdent sur l'année du simple au double (de 6876€ à 13476€), alors que le groupe dispose d'un Milliard de liquidités.